



# Conseil Municipal de Salaise sur Sanne

## Relevé de décisions

Le Conseil Municipal de SALAISE SUR SANNE s'est réuni le lundi 29 septembre 2014, à 19 heures, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jackie CROUAIL, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27

Date de convocation du Conseil Municipal : le mardi 23 septembre 2014

**PRESENTS** : MM Jackie CROUAIL, Gilles VIAL, Gérard PERROTIN, Mmes Dominique GIRAUD, Roselyne MEDINA, Mr Fernand FRANCES, Mmes Françoise BUNIAZET, Michèle BET, Mr Jean-Paul CALDART, Mmes Christine BION, Michèle SARRAZIN, Mr François RIGOUDY, Mme Marie SIMONNET, Mr Gilbert DUBOURGNON, Mmes Christine ROBIN, Sabine VERIS, Martine ESCOMEL, MM Xavier AZZOPARDI, Philippe GALLARD, Mme Sandrine SEYSSEL, Mr Nicolas LO.

**EXCUSES AVEC POUVOIR** : Mr Nicolas CHARREL à Mme Roselyne MEDINA  
Mme Valérie BONO à Mme Michèle BET  
Mr Paul GAONA à Mr Xavier AZZOPARDI  
Mr Aurélien GENOSY à Mr Gérard PERROTIN

**ABSENTS ou EXCUSES** : Mme Véronique BOUTEILLON, Mr Yassine ID NASSER MEDJANI.

Mme Françoise BUNIAZET a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal. (art. L. 2121-15 du CGCT)



### Le Conseil Municipal délibère sur les dossiers suivants :

#### **N° 73/2014**

#### Adoption du relevé de décisions du Conseil Municipal du 25 août 2014

Document **approuvé à l'unanimité des présents et représentés**, soit 25 votants.

\*\*\*

#### Congrès des Maires

#### **N° 74/2014**

##### ➔ Ordre de mission pour le congrès des Maires

Le percepteur exige qu'une délibération pour mission spéciale désigne les élus participants au congrès des Maires du 24 au 28 novembre 2014. Les élus de Salaise ont encadré la participation à ce congrès :

- ➔ 5 adjoints maximum par an, à organiser entre eux ;
- ➔ 2 conseillers maximum par an, une seule fois par mandat.

Pour 2014 les élus proposés sont :

- Gérard PERROTIN
- Françoise BUNIAZET
- Michèle SARRAZIN

**Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés, autorise les élus cités ci-dessus à participer au congrès des Maires et mandate Monsieur le Maire à prendre la délibération correspondante.**

\*\*\*

## Finances

### N° 75/2014

#### ➤ Attribution de l'indemnité de conseil au receveur municipal

Votee d'habitude à 100 % elle représente 1 896,80 € pour l'année 2014 ; elle est basée sur la moyenne des dépenses des exercices 2011 à 2013. Il convient de délibérer pour en décider l'attribution à Mr Robert GRAND.

**Décision approuvée à l'unanimité des présents et représentés (soit 25 votants).**

\*\*\*

## Marchés Publics

### N° 76/2014

#### ➤ Marché à procédure adaptée pour la réalisation de vestiaires – complexe Joseph PLAT

Suite à la passation d'un **marché à procédure adapté visant à la réalisation de vestiaires homologués en niveau 4 au complexe Joseph PLAT**, un rapport d'analyse des offres émises par les entreprises a été remis par le Cabinet Pierre ROBIN, maître d'œuvre du projet.

Ce rapport, présenté le jeudi 18 septembre 2014, propose de retenir les entreprises visées dans le tableau ci-dessous, en application des critères de pondération des notes des candidats qui étaient les suivants :

Note technique : 60 %

Note prix : 40 %

Lot	Désignation	Entreprise ou Groupement retenu(e)	Montant TTC
1	VRD	Groupement LAQUET / EIFFAGE / GRENOT / MOLINA <b>Montant TTC : 323.703,60</b>	Estimation : 324 000,00 €
2	GROS OEUVRE	SMTS <b>Montant TTC : 326.977,78</b>	Estimation : 407 400,00 €
3	TRAITEMENT DES FAÇADES	SARL FACADES ARDECHOISES – ETS ISIK <b>Montant TTC : 34.746,30</b>	Estimation : 54 600,00 €
4	ETANCHEITE / TOITURE VEGETALISEE	SOPREMA <b>Montant TTC : 84.000,00</b>	Estimation : 105 414,00 €
5	MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM – SERRURERIE	SARL PLASTALVER <b>Montant TTC : 57.220,80</b>	Estimation : 78 540,00 €
6	MENUISERIES INTERIEURES BOIS	SAS JULLIEN <b>Montant TTC : 44.144,97</b>	Estimation : 31 920,00 €

Lot	Désignation	Entreprise ou Groupement retenu(e)	Montant TTC
7	PLATRERIE – FAUX-PLAFONDS – PEINTURE	ETS SEITIER Montant TTC : 142.215,36	Estimation : 154 452,00 €
8	CARRELAGE – FAÏENCE	EURL CARROT JLC CARRELAGES Montant TTC : 76.552,32	Estimation : 88 680,00 €
9	PLOMBERIE – SANITAIRES – CHAUFFAGE – VENTILATION	Groupement SALLEE et GR THERMIE SYSTEM Montant TTC : 121.303,99	Estimation : 185 700,00 €
10	ELECTRICITE – COURANTS FAIBLES	J. GRENOT Montant TTC : 57.353,33	Estimation : 49 092,00 €
11	MOBILIERS	BERGANIN SAS Montant TTC : 20.896,80	Estimation : 23 100,00 €
		<b>Total : 1.289.115,25 €</b>	Estimation : 1 502 898,00 €

Il est proposé au Conseil municipal de retenir l'attribution de ces entreprises et d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces s'y afférant.

*(Les chiffres ont été vérifiés, le document de la note de synthèse était correct)*

**Décisions approuvées à l'unanimité des présents et représentés (soit 25 votants).**

\*\*\*

## N° 77/2014

### ➤ Achat de Gaz naturel pour les besoins de la commune

#### ➔ La fin des tarifs réglementés de Gaz

La fin des tarifs réglementés de vente a été actée par la loi relative à la consommation, dite loi Hamon, du 17 mars 2014. La conséquence pour toutes les personnes publiques, dont les communes, est l'obligation de mise en place d'une procédure de marché public pour l'achat de Gaz naturel répondant à leurs besoins propres.

L'obligation de mise en concurrence vise à regrouper tous les bâtiments dans le cadre d'un groupement d'achat sous la seule échéance du 31 décembre 2015 quelle que soit leur consommation.

#### ➔ Le besoin de la commune

	Dénomination	Volume de gaz naturel consommé en MWh/an
<b>Bâtiments consommant moins de 200 MWh/an</b>	Maison des Cités – Guironnet (Grdf)	6
	Ancienne crèche halte-garderie (utilisée par le SMJ) (Grdf)	32, 885
	Maison de l'enfance (Grdf)	53, 243
	Maison Léo Ferré (Grdf)	74, 574
	Pôle enfance (Grdf)	84, 313
	Ecole primaire Floréal (Grdf)	185, 493
	Foyer communal (Grdf)	175, 968
	Salle de restauration (ENI)	150
<b>Bâtiments consommant plus de 200 MWh/an</b>	Mairie (Grdf)	279, 099
	Gymnase Joseph Plat (Grdf)	279, 011

Bâtiments consommant plus de 200 MWh/an	Dénomination	Volume de gaz naturel consommé en MWh/an
	Groupe scolaire Jolliot Curie (Grdf)	423, 432
	Cuisine centrale (Grdf)	275
	Rhodia Club (Grdf)	228, 445
	Médiathèque (Grdf)	225, 292
	Ecole maternelle Pablo Picasso (Grdf)	206, 346
<b>Total</b>	<b>15 bâtiments</b>	<b>2 679, 101</b>

➔ **Adhérer au groupement du SEDI (Syndicat des Energies du Département de l'Isère)**

Le SEDI a mis en place **un groupement d'achat de Gaz naturel sur le territoire isérois**. La qualité de ce groupement permet de lever la difficulté de la compétence énergétique en matière de marché et aussi d'envisager une meilleure offre quant au prix de la molécule et à la qualité des prestations de services annexes du fait du regroupement des besoins de près de 80 communes.

Le type de marché proposé par le SEDI présenterait les caractéristiques suivantes :

- *Volume total envisagé* : **environ 80 000 MWh**
- *Nombre envisagé de communes adhérentes* : **80 Communes**
- *Critère de pondération du choix du prestataire* : **60 à 70 % prix et 40 à 30 % services annexes**
- *Type de marchés subséquents, périodicité de remise en concurrence* : **accord-cadre multi attributaires de deux ans avec un marché subséquent par commune**

L'adhésion au SEDI induit le suivi de la procédure suivante :

- *Entrée dans le groupement* : **délibération d'adhésion à envoyer au plus tard le 31 octobre 2014** et emportant adhésion au groupement pour le Gaz ;
- *Participation aux frais de fonctionnement du groupement* : **0,5 % de la facture TTC annuelle de la commune** (chaque commune devra s'acquitter des frais de gestion au 1<sup>er</sup> mars de chaque année ; la première échéance aura lieu le 1<sup>er</sup> mars 2015).
- *Sortie du groupement* : **possible avec un préavis de 2 mois**

**Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés, approuve la procédure d'adhésion visée ci-dessus.**

\*\*\*

Voirie

➔ **Rapport du SIGEARPE**

**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2013 - Eau – Assainissement - Assainissement non collectif**

Ce rapport est présenté pour information aux membres du conseil municipal. Il est disponible dans les services.



Publié le 1<sup>er</sup> octobre 2014